

# L'ECHO

des P'tits Petons

Novembre  
Décembre  
2024

LE JOURNAL DU RELAIS PETITE ENFANCE

LE COIN DES PARENTS-ASMATS

Page 2

LE COIN DES ASMATS

Page 4

LE COIN DES ANIMATIONS

Page 6

LA BOITE A IDÉES

Page 7



# Édito

Bonjour,

Cette année, c'est le **mardi 10 décembre** en matinée que le relais vous donne rendez-vous pour le traditionnel spectacle de Noël organisé avec les haltes-garderies de Bethoncourt et Grand-Charmont. Il est ouvert sur inscription aux parents employeurs et assistantes maternelles et sera suivi d'un goûter. La Compagnie "les bestioles" vous emportera "**Sous la neige**" dans un paysage de papiers de soie blancs, froissés et enchevêtrés. Un spectacle à la poésie visuelle et sonore à la limite de la danse.

Les animations vont aussi battre leur plein, avec notamment deux temps d'éveil musical avec **Aurélien Grangeret**, qui propose une approche originale basée sur le BEATBOX (art de faire de la musique avec son appareil phonatoire (bouche, langue, cordes vocales...) mais principalement axée sur la rythmique.

Un nouveau rendez-vous aura aussi lieu à la bibliothèque de Bethoncourt pour un temps d'écoute d'histoire et découverte de livres proposée par Sophie.

Je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

*Lydie Chamagne*

Responsable du relais  
petite enfance



LE COIN DES PARENTS-ASMATS

LE COIN DES ASMATS

LE COIN DES ANIMATIONS

LA BOITE A IDÉES



## Accueil du public

### Sans rendez - vous

Mardi et vendredi de 13h30 à 16h30  
Mercredi de 8h30 à 11h30  
Jeudi de 13h30 à 17h30

### Par téléphone

Jeudi de 11h à 12h

### Rendez - vous

Sur demande

Fermeture du relais  
du 23/12 au 06/01

### CONTACT

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Lydie Chamagne

☎ 03 81 90 76 87

✉ rpe@vieux-charmont.fr

📍 Mairie  
39 rue de Belfort  
25600 VIEUX-CHARMONT

🌐 [www.vieux-charmont.fr](http://www.vieux-charmont.fr)

## EXPLORER POUR GRANDIR

« Un toboggan ça se monte par les escaliers, on ne jette pas les jouets, on ne monte pas sur la table, arrête de sauter dans les flaques !... » Autant de remarques qui parfois épuisent les parents ! Comme si les enfants cherchaient à leur faire passer une mauvaise journée, en les provoquant ou les contredisant.



Héloïse Junier, psychologue explique dans son livre « Le manuel de survie des parents », « *Ce n'est ni pour nous contredire, ni pour nous faire passer une mauvaise journée. C'est juste parce qu'ils sont « programmés » pour le faire !* »

Cette théorie est appelée « l'affordance » : c'est à dire la manière dont l'enfant va explorer un objet en fonction de ses propriétés physiques (s'il est mou, s'il est dur, s'il est gros, s'il est petit, s'il inclut ou non une plateforme...). Celles-ci vont guider ses actions, tandis que, en retour les actions vont permettre à l'enfant de développer des connaissances sur l'objet en question.

C'est ainsi que les expériences et l'exploration spontanées vont favoriser la création de connexions synaptiques entre les neurones du cerveau. **Cette exploration tels des petits scientifiques est ainsi un besoin essentiel chez les enfants** : elle permet le développement de l'autonomie par calculs et ajustements permanents. Nous pouvons ainsi mieux comprendre l'inefficacité de certains interdits !

**Héloïse Junier cite 4 interdits qui satisfont plutôt le besoin de l'adulte (être rassuré, se conformer aux normes sociales..) et non les besoins de l'enfant :**

- **Ne pas remonter le toboggan par la pente** : remonter la pente invite les enfants à exercer la force de leur bras et jambes, à combattre la gravité..
- **Ne pas grimper sur la table basse** : l'enfant a besoin de grimper pour développer ses compétences motrices, prendre confiance en son corps, en ses capacités, développer son sens de l'équilibre.
- **Ne pas crier, ne pas courir** : en criant, en pleurant, en courant, l'enfant décharge ses émotions et évacue les toxines de stress. Empêchée, cette « énergie » finira quand même par sortir !
- **Ne pas jouer avec la nourriture** : les recherches scientifiques démontrent qu'un enfant qui a la possibilité de manipuler la nourriture avec ses mains mangera de manière plus variée et sera moins exposé au risque de néophobie alimentaire vers l'âge de 24 mois. Par ailleurs, il a besoin de découvrir son environnement par les 5 sens.



Il est donc **ESSENTIEL ET CONSTRUCTIF** :

- D'assouplir les règles en tenant compte des besoins de chaque enfant qui évoluent en même temps que sa maturité et du contexte.
- De les rappeler à l'enfant en sollicitant sa mémoire et en soulignant lorsqu'elles sont respectées (renforcement positif).



**IMPORTANT!**

Il existe 2 interdits universels et non négociables :  
L'interdit lié à un danger réel  
L'interdit liée au respect de l'autre : « faire du mal »

Y adhérer !  
Laisser libre cours à  
notre imagination  
afin de laisser libre  
cours à celles des  
enfants

Sécuriser  
l'espace de jeux =  
favoriser la soif  
d'explorer

Apprendre à l'enfant  
à faire la différence  
entre prise de risque  
dangereuse et prise  
de risque sécurisée.

Se demander ce  
que chaque objet va  
pouvoir apporter à  
l'enfant = grimper,  
sauter, se cacher...

Choisir des jouets  
intriguants et  
ouverts

Accompagner  
l'enfant dans le jeu  
pour découvrir nos  
limites d'adulte et  
les limites de  
l'enfant



Des bouchons, des boîtes de lait en poudre vides,  
divers emballages, des tissus, des balles de  
différentes tailles, textures et couleurs...

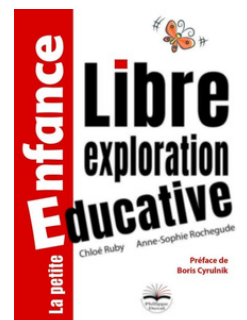
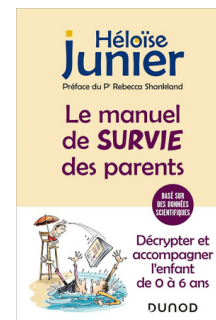


Des petits et grands cartons  
pour se cacher  
et créer

Des bouteilles pour s'apaiser  
et s'émerveiller



Pour aller plus loin...



Vidéo "la théorie de l'affordance"  
Institut petite enfance Boris Cyrulnik  
Suivre le lien : <https://fb.watch/vcB7ZIExER>



## LA PERIODE D'ADAPTATION

Beaucoup de parents sont inquiets, voire angoissés à l'idée de se séparer de leur son enfant pour le confier à une assistante maternelle qu'ils ne connaissent pas encore.

Pour l'enfant cette séparation est une étape importante. C'est pourquoi la période d'adaptation est vivement recommandée ! Elle va permettre aux parents, à l'enfant et à l'assistante maternelle de faire connaissance . Un accueil progressif et bien pensé contribuera à sécuriser l'enfant, à l'aider à faire la transition entre sa famille et son assistante maternelle . Ce sera ainsi le moment d'installer une **relation de confiance** (Voir *L'Echo des Ptits Petons sept-oct 2024*).

### Un intérêt pour l'enfant, ses parents et l'assistante maternelle

L'enfant pourra progressivement à son rythme, s'habituer à son nouvel environnement, se repérer dans l'espace, se familiariser avec son assistante maternelle et les autres enfants présents, découvrir de nouvelles habitudes de portage...

Les parents vont pouvoir apprendre à se séparer de leur enfant et à se familiariser avec l'assistante maternelle en échangeant avec elle sur les habitudes de vie de leur enfant, en exposant aussi leurs attentes.

Durant la période d'adaptation, l'assistante maternelle fera mieux connaissance avec l'enfant, en observant son comportement pour s'adapter à ses besoins. A l'écoute de son rythme, elle pourra ainsi favoriser son bien-être dans la continuité des pratiques parentales.

### 2 temps forts identifiés

Les premières visites qui permettent à l'enfant en présence de sa famille de découvrir son nouvel environnement pendant une courte durée. C'est l'occasion pour les parents d'observer l'adaptation de leur enfant et de se sentir rassurés.

**L'apprentissage de la séparation et des retrouvailles** : peu à peu l'enfant apprend à rester seul avec son assistante maternelle sur des temps courts au départ.(30mn maximum la première fois). C'est l'occasion pour elle de partager des temps forts avec l'enfant (jouer, éventuellement le changer, lui donner un repas...)

La durée de l'absence pourra être rallongée peu à peu selon si la séparation est bien vécue par l'enfant. D'autres temps d'accueil pourront ainsi être envisagés (un repas, une sieste..) durant lesquels l'assistante maternelle pourra continuer à observer le comportement, les habitudes de l'enfant.

Aucune adaptation ne peut être identique d'un tout petit à un autre car chaque enfant, chaque famille a son histoire qui peut conditionner le déroulement de la séparation. Etre à l'écoute de l'enfant et sa famille, faire preuve d'empathie permettra à l'assistante maternelle d'accompagner le processus d'adaptation et donc de séparation.



### Du côté de la législation

Depuis le 1er janvier 2022 ( convention collective 3239 du secteur des particuliers et de l'emploi à domicile), le temps d'adaptation de l'enfant chez l'assistante maternelle doit être prévu au contrat de travail et résulte donc d'un accord entre l'employeur et la salariée.

L'article 94 de la CCN précise :

La période d'adaptation est comprise dans l'éventuelle période d'essai prévue au contrat de travail. Elle débute le premier jour de travail effectif pour une durée maximale de 30 jours calendaires.

Le contrat de travail fixe les modalités d'exécution de la période d'adaptation. Il précise notamment sa durée et les horaires de travail pendant cette période, en fonction des besoins de l'enfant.

La rémunération au titre des heures effectuées au cours de la période d'adaptation est comprise dans la rémunération déclarée (Article 56 de la CCN, déclaration Pajemploi)

Pendant cette période d'adaptation, les heures de travail non effectuées sont déduites de la mensualisation (article 108.1 de la convention collective) selon des modalités de calcul prévues à l'article 111 de la CCN.

## FORMATION CONTINUE

Le relais vous propose régulièrement des cycles de formation continue tenant compte des besoins et envies recensés. Il reste à votre disposition pour tout renseignement relatif à la formation continue : modalités d'accès, droits, formation à distance, en présentiel, compte personnel de formation...Voici les prochains cycles proposés par le relais pour la période de janvier à septembre 2025.

### Connaitre le contenu des formations :

<https://www.iperia.eu/fr/formations?domains%5B%5D=childminder>

#### Formation de 21h (3 samedis)

Eveil de l'enfant, le jeu sous toutes ses formes	Janvier février
Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant au quotidien	08, 15 et 29 mars
Prévention et gestion des troubles alimentaires	Mai, juin

#### Formation de 7h (1 samedi) réservé aux titulaires du certificat SST

Recyclage Sécurité Secours au Travail	Septembre
---------------------------------------	-----------

Vous êtes intéressée par d'autres thèmes ? En fonction des places disponibles vous pouvez régulièrement intégrer un groupe de formation sur un autre secteur.

Le relais peut vous informer des formations organisées par les relais secteurs PMA et CC2VV.



### JEUDI 12 DECEMBRE A 20H AU RELAIS

#### Réalisation de décors de Noël

Matériel fourni par le relais.  
 Vous pouvez aussi apporter des fournitures si vous le souhaitez et personnaliser votre réalisation : laine verte épaisse, tissu type Noël ou Vichy (30cm/30cm), perles, rubans, dentelle..  
 Apporter des ciseaux, un pistolet à colle si vous avez.

Inscriptions jusqu'au 05 décembre



Jeux et activités	15 et 29 novembre 06 et 20 décembre 9h/11h	Relais Vieux-Charmont
Jeux et activités	22 novembre 13 décembre 9h30/11h	Lieu d'accueil enfants parents 7 bis rue Léonard de Vinci Bethoncourt
Jeux et activités	21 novembre 05 décembre 9h30/11h	Lieu d'accueil enfants parents Rue du Poitou Grand-Charmont
Eveil corporel	12 et 26 novembre 9h/10h	Halle des sports Vieux-Charmont
Eveil musical Avec Aurélien <b>NOUVEAU</b>	14 novembre 12 décembre Pour chaque séance, Groupe 1 : 9h30/10h05 Groupe 2 : 10h15/10h50	Relais Vieux-Charmont Inscription obligatoire sur 1 des groupes, places limitées
Eveil sensoriel	19 novembre 17 décembre 9h30/10h30	Relais Vieux-Charmont Inscriptions, places limitées
Contes et histoires	05 novembre 9h30/10h15 (Arrivée 9h20) 07 novembre 9h15/10h15	<b>NOUVEAU</b> Bibliothèque Bethoncourt Médiathèque Nommay Sur inscription
Yoga	08 novembre 9h30/10h15	MJC Sochaux

## SPECTACLE DE NOËL

Ouvert aux parents employeurs  
et aux assistantes maternelles

**Mardi 10/12 à 10h**

**Arrivée à 9h45**

Salle René Rouiller à Grand-Charmont

Inscriptions obligatoires au relais  
avant le 02/12. Places limitées.



**GRATUIT**

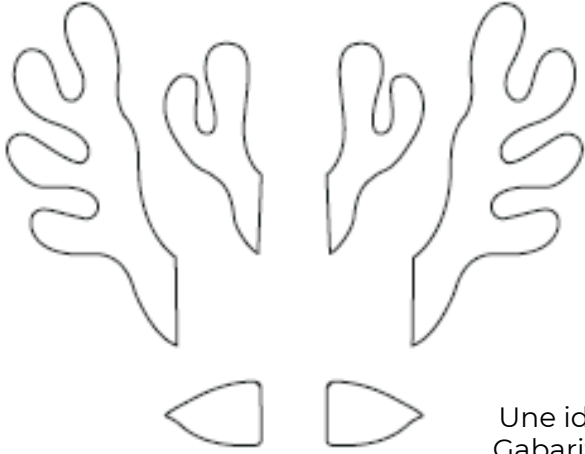
**“SOUS LA NEIGE”**



Compagnie des bestioles



Un pot en terre cuite, des peintures, du carton épais type canson, une bougie Led, un pompon, des yeux mobiles, un marqueur et voilà un joli bougeoir renne !



Une idée WESCO  
Gabarit à agrandir  
selon la taille du pot



## Conte

## Le renne de Noël

C'est l'histoire d'un renne, mais ce renne, personne ne l'aimait ; alors, il était triste et même le grand Père Noël ne voulait pas qu'il tire le traîneau.

Pendant le mois de novembre, tous les nouveaux rennes s'entraînaient pour le grand jour, mais tous poussaient le renne qui s'appelait Noffit. Tous les autres et en particulier Moqui, le surnommaient "Tête d'oeuf" et lorsqu'ils étaient à l'écurie, ils s'exclamaient :

- Regardez-tous! Noffit ne peut même pas baisser la tête!!! Ha!!! Ha!!! Ha!!!

Et il s'en allait galoper dans la forêt en pleurant. Mais en sortant, il avait pris sur lui son livre d'envol et en profita pour faire quatre heures de leçons !

C'était le mois de Décembre. Tous les rennes étaient obligés de reprendre des cours.

Quand ils furent tous prêts pour la bonne nuit, les pères Noël passèrent une visite médicale, nettoyèrent leurs vestes et leurs bottes.

Le jeudi, les rennes étaient impatients de savoir lesquels allaient être choisis pour le grand jour; celui-ci tirerait le traîneau du grand Père Noël !

Tout à coup, les rennes regardèrent le Père Noël qui allait annoncer les résultats :

- Les gagnants sont : Aquì, Mili, Pocalo, Noffit, Toupa et Allycoi !!

Tout le monde regarda Noffit et l'applaudit; Moqui lui dit:

- Ce n'est pas vrai, je croyais que tu ne pourrais jamais gagner ! Veux-tu me pardonner ce que je t'ai dit auparavant ?

- Oui, je te pardonne !

Et c'est même Noffit qui tira le traîneau du Père Noël !

Maintenant, le petit renne n'est plus malheureux !

